

Démissions dans les exécutifs: deux préfets apportent leur éclairage

Entre les lignes des lettres officielles de démissions, d'autres causes plus insaisissables et subjectives mais bien réelles expliquent la dégradation des conditions d'exercice du mandat municipal.



Carl-Alex Ridoré, préfet de la Sarine.

Photo: mäd.

Les médias helvétiques, tous supports confondus, se font régulièrement l'écho de la crise du système de milice, mettant en avant la partie émergée de l'iceberg: les démissions des membres au sein des exécutifs. En novembre 2018, un article du journal *Le Temps** a publié un tableau récapitulatif des démissions dans les cantons de Vaud et Fribourg depuis 2016. Le cas du district de la Sarine (FR) attire l'attention avec le taux le plus élevé des deux cantons: 21,4% d'élus démissionnaires. Dans le canton de Vaud, le district de Morges présente un taux de 16,3% de démissions au 19 mars 2019.

Pour comprendre ce que reflète le nombre de ces démissions, Carl-Alex Ridoré, préfet de la Sarine depuis 2008, et Andrea Arn, préfète du district de Morges, en poste depuis 2011, apportent leur éclairage sur ce phénomène. D'emblée Carl-Alex Ridoré affirme que ce taux

de démission dans son district est stable depuis une quinzaine d'années alors qu'Andrea Arn déplore une augmentation dans le sien.

Casse-tête numéro un: conjuguer famille, politique et vie professionnelle

Les raisons professionnelles arrivent largement en tête des démissions, suivies par des problèmes de santé, de déménagement. Andrea Arn constate que 10% des causes dans son district ne sont pas identifiées et 10% sont le fait de personnes qui se sont fait élire sans avoir été candidat et finalement renoncent après leur élection.

Sans surprise, la difficile conciliation entre engagement politique, vie professionnelle et familiale représente l'obstacle que la majorité des municipaux (VD) élus communaux (FR) démissionnaires invoquent.

Le manque de reconnaissance

Carl-Alex Ridoré et Andrea Arn ne sont pas dupes. Par expérience, ils savent l'un et l'autre que l'ambiance de travail au sein des conseils communaux «peut déterminer un élu à abandonner là où

des tensions internes s'ajoutent à des raisons personnelles ou au contraire à tenir bon, lorsque l'environnement communal est harmonieux et motivant», précise le préfet de la Sarine. Dans le district de Morges, Andrea Arn évoque l'allongement du temps de la législature qui est passé de quatre à cinq ans à partir de 2006 et insiste, «derrière les raisons personnelles et professionnelles, on retrouve également très souvent le manque de reconnaissance pour le travail fourni et l'engagement des miliciens qui donnent leurs temps, souvent le soir».

Chacun de leur côté, les deux préfets abordent le sujet sans langue de bois. D'une part, ils posent la question très complexe de la rétribution financière des miliciens sur la table sans pour autant y répondre, tant elle représente une mutation de l'ADN du système de milice. D'autre part, ils développent le second volet de la reconnaissance, celle des administrés. Andrea Arn observe que, «les administrés attendent beaucoup des municipaux, aussi bien en disponibilité qu'en efficacité immédiate. Les néo-urbains exigent les mêmes prestations de

	District de la Sarine	District de Morges
Nombres d'habitants	105 931 (2017)	100 761 (2018)
Chef-lieu	Fribourg (≈38 000 hab.)	Morges (≈15 000 hab.)
Communes	31	62
Moins de 500 hab.	5	30
500 et 1000	5	16
1000 et 3500	17	16
+3500	4	4
Elus dans les exécutifs	215	310
Elus démissionnaires depuis 2016	46 (novembre 2018*)	50 (au 29/03/2019)
Taux de démissions	21,4%	16,3%

Le tableau récapitulatif des démissions dans les cantons de Vaud et Fribourg depuis 2016 montre que le district de la Sarine (FR) a le taux le plus élevé des deux cantons avec 21,4% d'élus démissionnaires.

Tableau: Martina Rieben/source: *Le Temps*

la part des petites communes rurales que celles dont ils bénéficiaient dans les grandes villes». Néanmoins, la préfète porte aussi son regard du côté «des élus découragés par le manque de reconnaissance de leur travail, aussi par les membres du législatif communal, parce qu'ils ne savent pas toujours communiquer habilement à ce propos».

Le contexte politique et l'efficacité de l'administration

Le contexte dans lequel les politiques communales évoluent depuis environ 20 ans se traduit sur le terrain par «une complexification grandissante des tâches communales doublées d'une judiciarisation plus grande de la part des administrés», affirme Carl-Alex Ridoré. Pour faire face à cette évolution, il établit une étroite corrélation entre la taille de la commune, celle de ses services administratifs et techniques et le taux de démission des conseillers municipaux qui est plus élevé dans les petites communes. Il compare la situation «du syndic qui doit lire la jurisprudence, la loi voté par le Grand Conseil, les directives cantonales, tout seul à la maison avec un stabilo et celui dont le chef de service absorbe l'information et la synthétise

sous forme de powerpoint». Concrètement, les communes qui disposent d'une administration communale conséquente permettent à leur exécutif de se consacrer à son rôle de pilotage et de stratégie. Les sujets complexes ne manquent pas entre l'application de la LAT, la facture sociale, les politiques déléguées de santé, etc. De ce point de vue, le district de Morges, dont la moitié des 62 communes compte moins de 500 habitants, est un exemple flagrant de déséquilibre de la charge de travail des membres des exécutifs dû à l'effet domino de la politique initiée à Berne, reprise au niveau des cantons et qui termine sa course dans les communes grignotant toujours plus leur autonomie.

L'évolution sociale

Le profil des municipaux montre une très forte prépondérance de retraités aux compétences encore d'actualité et dont la vie de famille est également moins prenante mais leur santé est plus fragile. Andrea Arn constate que les municipaux actifs professionnellement souffrent plus de la pression de leurs employeurs que de la lourdeur de leur engagement de milicien et elle pose la question du rôle de ces derniers dans le soutien du

système de milice. En tout état de cause, diriger un dicastère dont le domaine concorde avec celui des compétences spécifiques des uns et des autres, permet de mieux résister à la charge de travail.

L'arrivée des femmes dans les exécutifs communaux est une piste à encourager et à développer selon la préfète du district de Morges. Elles disposent de temps au moment où leurs obligations familiales les retiennent à la maison. D'un côté, l'expérience municipale représente un tremplin pour leur avenir professionnel et d'un autre, elles rajeunissent les conseils. Carl-Alex Ridoré et Andrea Arn insistent pour replacer le phénomène des démissions des membres au sein des exécutifs à sa juste place: une minorité à ne pas sous-estimer sur la globalité qui en aucun cas ne remet en cause le système de milice.

Anne Devaux

* «Un tsunami de démissions mine les petites communes romandes», Le Temps 4-11-2018

Publicité



Andrea Arn, préfète du district de Morges, constate que le manque de reconnaissance pour les miliciens qui donnent leurs temps, souvent le soir, explique bon nombre de démissions. Photo: mäd.

Puissance maximale dans la technologie de l'eau

Pompes normalisées en fonte grise ou acier inox

Atteindre un nouveau degré de flexibilité et d'efficacité, avec la commande de pompe régulée HYDROVAR.

Pompes monobloc en ligne Série **e-LNE** en fonte grise
Roue de pompe en acier inox



Débit: jusqu'à 900 m³/h
Hauteur de refoulement: jusqu'à 90 m

- Transport de l'eau dans la domotique, l'industrie et l'agriculture
- Augmentation de la pression en général



Un choix de pompes complet pour toutes les applications: www.gloor-pumpen.ch

Siège: Gloor Pumpenbau AG, Thunstr. 25a, 3113 Rubigen, Tel. 031 721 52 24
Bureau Suisse Romande: Gloor Pumpenbau SA, Rue du Collège 3, Case postale, 1410 Thierrens, Tél. +41 (0)21 905 10 80



Car je m'appuie sur des partenaires forts

Previs Prévoyance compte parmi les dix plus grandes institutions collectives et communes. Une longue tradition dans le domaine du service public, des solutions de prévoyance flexibles et une qualité de service au plus haut niveau: voilà ce pour quoi nous nous engageons depuis 60 ans.

Deux partenaires forts: l'Association des Communes Suisses (ACS) et la Previs.

www.previs.ch

previs 
 Quand prévoyance rime avec transparence

Commandez ces machines en juin avec le rabais d'avant saison!



Epandeurs à main



Epandeurs à caisse



Epandeurs à disques



Quantron K2



Distributeurs d'hiver



Rauchcenter
 3052 Zollikofen, tél. 031 910 30 11, www.rauchcenter.ch
 Un département de Ott machines agricoles SA

Les distributeurs d'hiver de RAUCH qui sont à la fois robustes, simples à manier et durables, peuvent également être utilisés en été comme épandeurs d'engrais de haute précision.

Précision et économie de produits. RAUCH vous propose la solution idéale !

1ER AVRIL AU 30 JUIN 2019

RASION

LES TONDEUSES PROFESSIONNELLES 100% ÉLECTRIQUES

ACTION DE SAISON!

#♥ELECTRIC

IMPORTATEUR GÉNÉRAL SUISSE
 ASSORTIMENT ET REVENDEUR: TAMAG.CH



JUSQU'À
CHF 360.-
 DE RABAIS!

JUSQU'À 5000 M²

PEILENC



Dès que Robert Middleton quitte les sujets qui le fâchent, il parle de son mandat de syndic avec passion, milicien dans l'âme, convaincu par la grandeur de la chose publique.
Photo: mäd.

La formation des élus

En début de législature, les nouveaux municipaux bénéficient d'une formation qu'ils peuvent approfondir tout au long de leur mandat. Dans leurs agendas déjà surchargés, le temps de se former représente encore du temps à y consacrer. Cependant, la formation est une des pistes auxquelles les préfectures des districts apportent leur soutien pour aider les membres des exécutifs à accomplir leur mission. Micheline Guerry-Berchier, secrétaire générale de l'Association des communes fribourgeoises, confirme que les raisons invoquées par les élus démissionnaires dans le cadre de leurs fonctions communales font l'objet d'une étude approfondie pour permettre de reconnaître le mandat municipal à sa juste valeur. «Il est important d'être transparent sur la charge de travail et il ne faut pas se restreindre à considérer les raisons officiellement présentées par les démissionnaires», ajoute-t-elle. Dans ce cadre, une commission a été créée sous l'égide de la direction cantonale des institutions, le service des communes, l'ACF et le préfet Carl-Alex Ridoré. Elle met également l'accent sur l'importance de la formation, non seulement pour les élus mais également pour les cadres administratifs communaux pour décharger les membres des exécutifs. «On doit pouvoir défendre l'autonomie communale et la satisfaction des membres de l'exécutif à remplir leur mission.»
Anne Devaux



Micheline Guerry-Berchier, secrétaire générale de l'Association des communes fribourgeoises.
Photo: mäd.

«Je suis frustré au niveau politique mais comblé en tant que syndic de ma commune.»

Le syndic de Crans-près-Céligny en Terre Sainte depuis 2011, Robert Middleton est connu pour ses prises de position qui dénoncent les effets pervers de la péréquation et facture sociale vaudoises, de la Loi sur l'aménagement du territoire et de la Loi sur le droit de cité vaudois (en particulier les mesures adoptées par le canton de Vaud pour l'application de ces dernières). L'homme est chaleureux, enthousiaste, exigeant et surtout incolable sur les fondements de la démocratie locale qui reposent entre autres sur l'autonomie des communes garantie par les articles 50 de la Constitution suisse et 139 de la Constitution vaudoise. Il connaît l'esprit et la lettre de la loi. Même s'il assume d'exprimer haut et fort la grogne générale sur la perte d'autonomie financière des communes, il défend le consensus, mais il constate «le respect général pour les autorités est un bien en soi, cependant c'est également un danger parce qu'il n'y a pas de remise en cause».

Dans un langage beaucoup plus fleuri, il fustige le canton «qui considère que les communes à fort potentiel fiscal de l'Ouest Vaudois sont les privilégiés qui crient la bouche pleine». Certes, mais entre péréquation et LAT, Robert Middleton considère que les communes «dites riches» comme Crans payent un écot démesuré qui entrave leur destin.

Néanmoins, dès que Robert Middleton quitte les sujets qui le fâchent, il parle de son mandat de syndic avec passion, milicien dans l'âme, convaincu par la grandeur de la chose publique, de l'importance de l'engagement auprès de ses administrés. Heureux et fier, il raconte l'énergie avec laquelle les adolescents de la commune se sont mobilisés pour obtenir un skate park ou la générosité de la population dans l'accueil des migrants demandeurs d'asile. En fait, dit-il, «je suis frustré au niveau politique mais comblé en tant que syndic. Lorsque j'ai été élu municipal, j'ai assisté au cours de formation organisé par le préfet, j'étais fier d'appartenir à cette milice. Mais aujourd'hui, la milice villageoise n'est plus suffisante, il faut dépasser les limites politiques du village. Il est temps de faire bouger les lignes».

Anne Devaux